

Conseil d'administration du 4 novembre 2021, 14h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

1. Informations de la présidente

Comptes rendus

Christine Neau-Leduc : Dorénavant, une société privée prendra en charge la rédaction des comptes rendus des conseils.

Paul Rateau (élu PULS) s'interroge et regrette ce choix d'externalisation qui est sans précédent.

Julien Benini (DGS) : Ce choix s'inscrit dans une réflexion au long cours ; il ne permettra pas de rattraper le retard, mais vise à alléger le travail des équipes. Le feu vert a été donné avant la pandémie.

UNA Europe

Christine Neau-Leduc s'est rendue hier à Berlin pour l'assemblée générale d'UNA Europa, dont le rapport d'activité a été très bien évalué par la commission. L'un des sujets de discussion est le passage à neuf membres, qui permettrait de faire passer le financement de 250 k€ à 450 k€ par membre.

Quorum

Valérie Chénieux (élue CGT) s'interroge sur le quorum et insiste sur la nécessité d'annoncer systématiquement le nombre de présents et de procurations en début de réunion.

Christine Neau-Leduc répond que l'on compte 22 présents et 10 procurations

Décès de Pascale Dubus

Paul Rateau rend hommage à Pascale Dubus et remercie la présidente du message qu'elle a adressé à la communauté de Paris 1.

2. Orientations budgétaires

Ludovic Ayrault (VP) rappelle que la situation est meilleure que prévu pour 2021, comme cela a été indiqué dans le budget rectificatif en octobre 2021. Les projections budgétaires de 2022 à 2026 proposent quatre scénarios, deux en recettes et deux en dépenses, avec à chaque fois l'un prudent, l'autre optimiste. Par exemple dans le scénario prudent, 2/3 des postes publiables d'enseignants-chercheurs sont effectivement publiés, alors que dans le scénario optimiste tous les postes dont la publication est demandée sont publiés. Pour 2022, l'équipe présidentielle propose de retenir le scénario prudent, qui vise à soutenir les actions des composantes, augmenter les enveloppes formation et recherche, et soutenir un programme d'investissement avec une enveloppe de 500 k€.

Plusieurs questions sont posées par **Soraya Guénifi (élue PULS)**, **Valérie Chénieux (élue CGT)**, **Paul Rateau (élu PULS)**, au sujet du mode d'établissement des scénarios, notamment sur l'assiette des calculs qui varie d'un scénario à l'autre, sur la répartition des postes dans les services

et les UFR, sur l'origine des montants annoncés, sur la difficulté à les comparer et sur les raisons du choix final fait par l'équipe présidentielle.

Julien Benini précise qu'il s'agit de projections en grandes masses qui n'a de fait pas la précision d'une campagne emploi.

Ludovic Ayrault précise que les assiettes sont différentes pour chaque scénario parce que le premier (prudent) est basé sur les chiffres tels qu'ils sont aujourd'hui, tandis que l'autre (optimiste) est fondé sur les demandes des composantes. Par ailleurs les deux scénarios sont réalistes (d'où les chiffres annoncés), mais la prudence s'impose du fait du risque de crise budgétaire.

Soraya Messaï-Bahri (VPRH) signale que le nombre de postes publiables est estimé à un instant *t* donné, ici le 30 septembre, mais peut être ajusté en fonction d'informations ultérieures (susceptibilité de vacance d'un poste).

Sabine Barles (élue PULS) revient sur les choix faits en termes de postes d'enseignants chercheurs. Elle se demande s'il n'aurait pas été possible de renverser la perspective et de se donner des objectifs en termes de maintien des postes, et d'organiser la réflexion sur le budget sur cette base.

Christine Neau-Leduc souligne que les scénarios reposent sur un choix politique volontariste : la publication de deux tiers des postes publiables est déjà engageante, par comparaison à certaines universités où l'on est descendu à 50 %.

Paul Rateau (élue PULS) estime que le scénario 1 est plus frileux que prudent alors que l'on s'attendrait à un scénario audacieux, puisque la situation financière n'est pas si mauvaise. Pourquoi ne pas prendre le scénario optimiste en 2022 ? Ou pourquoi ne pas panacher les scénarios ?

Ludovic Ayrault : Il y a méprise. Nous ne sommes pas dans le cadre d'un vote qui va dicter la politique budgétaire jusqu'en 2026. Le budget n'est pas frileux, il est en fait volontariste, mais la prudence est nécessaire dans une période marquée par les aléas. Il ne faut pas perdre de marges de manœuvre dans l'exercice suivant. On ne peut pas augmenter les dépenses à l'envi, c'est une question de responsabilité.

Paul Rateau a bien compris, mais insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à panacher les deux scénarios.

Christine Neau-Leduc signale qu'il vaut mieux augmenter les dépenses d'investissement car ce ne sont pas des dépenses pérennes. Les incertitudes concernant les financements conduisent à privilégier des dépenses réversibles, et les postes ne le sont pas. Il n'est pas possible de s'engager au-delà des deux tiers des postes publiables.

Valérie Chénieux regrette que rien ne soit indiqué sur la revalorisation du régime indemnitaire (RIFSEET) et sur la grille des non titulaires.

Soraya Messaï-Bahri répond que les discussions ont été engagées au sujet de l'agenda social : ces deux questions (titulaires et non titulaires) sont remontées comme très importantes, donc feront partie de l'agenda. Elles seront probablement intégrées dans un budget rectificatif en 2022.

Valérie Chénieux (élue CGT) remarque qu'il aurait été bienvenu de l'écrire dans le document.

Catherine Robin (élue SNPTEs) rejoint Valérie Chénieux sur la question des titulaires et non titulaires.

Soraya Messaï-Bahri ajoute que le SNPTEs n'a pas souhaité rejoindre la discussion sur l'agenda social et espère qu'il participera au débats à venir.

Michel Stavrou : La revalorisation du RIFSEEP est présentée par vous comme une négociation, il me semblait que c'était une obligation.

Christine Neau-Leduc : L'enveloppe donnée par le ministère est de 25 000 €, qui seront répercutés, mais c'est insuffisant et la discussion porte sur ce qu'il faut ajouter, sur ressources propres.

Paul Rateau (élu PULS) s'interroge sur l'enveloppe de crédits de 500 k€ mentionnée à la page 10 et sur sa destination.

Ludovic Ayrault : Les 500 k€ représentent ce qui est soutenable budgétairement. Mais ces dépenses ne peuvent qu'être ponctuelles.

Paul Rateau (élu PULS) revient sur ces commissions dont on a discuté lors du précédent CA. On prétend qu'il ne s'agit pas de court-circuiter les élus, mais ce n'est pas la même chose d'être encadré par les commissions que de travailler soi-même. Les élus sont en demande d'engagement. Il propose plutôt la constitution de groupes de travail transversaux aux différents conseils. Cela permettrait que l'élu ne soit pas celui qui intervient à la fin, mais qu'il soit associé à la réflexion initiale. Se pose de plus et toujours la question de qui sera membre de ces commissions.

Christine Neau-Leduc répond que le dispositif va être expérimenté et pourra être amendé.

Votes :

Enveloppe Formation (1 400 000 €) : 8 abstentions 23 pour

Enveloppe Recherche (3 500 000 €) : 8 abstentions 23 pour

3. Demandes d'admission en non-valeur

Présentées par **Marie-Josée Brigaut**

Vote : approuvé à l'unanimité

4. Bilan social

Présenté par **Audrey Fabre** (DRH). On note une hausse des effectifs au 31/12/2019, soit + 50 agents dont 46 enseignants-chercheurs ; une augmentation du nombre d'agents en disponibilité ou en détachement, soit + 50 % d'augmentation, surtout pour des mises en disponibilité. La masse salariale est en forte augmentation, surtout du fait de Parcours Sup (+ 1 M€)

Jean Benini souligne qu'il s'agit d'un travail très précieux et très important.

Ariane Dupont-Kieffer souligne qu'il serait intéressant de distinguer les effets structurels (créations de poste) et les heures supplémentaires ou élément ponctuels dans l'augmentation de la masse salariale.

Daniel Bertone (personnalité extérieure CGT) s'interroge sur le grand nombre de contractuels à temps partiel.

Christine Neau-Leduc explique qu'il peut s'agir par exemple d'ATER à mi-temps.

Valérie Chénieux (élue CGT) : remercie Audrey Fabre pour ce gros travail, qui propose un bilan de plus en plus complet. Elle souligne que l'on constate une bascule entre fonctionnaires et contractuels : on sait ce que ça induit en termes de dysfonctionnement de service car les contractuels ne restent pas toujours très longtemps, on peut donc le regretter.

Vote : approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 16h30.

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

